

E 2300 Berlin 1

*Le Chargé d'Affaires a.i. de Suisse à Berlin, C.P. Mercier,
au Président de la Confédération Suisse, J. Dubs*

RP

Confidentiel

Berlin, 17 juillet 1870

J'ai reçu votre honorée dépêche du 15 courant¹, ainsi que votre télégramme de hier². Je me suis empressé de porter les faits que vous avez bien voulu me communiquer à la connaissance de Monsieur de Thile, et aux Ministres des Cours du Sud de l'Allemagne, ainsi que vous l'aurez appris par mon télégramme d'aujourd'hui³. Je n'ai pas voulu anticiper le projet de note-circulaire que le Conseil fédéral veut adresser aux diverses puissances, aussi, à moins d'instructions contraires, me bornerai-je à la communication que j'ai faite aux représentants à Berlin des Cours de l'Allemagne du Sud, et à laquelle j'ai joint la prière d'en donner communication aux ministères respectifs. J'ai remis à M. de Thile, selon son désir, copie de votre télégramme, laquelle doit être présentée à M. de Bismarck. Durant l'entrevue que j'ai eue avec M. de Thile, ce dernier était radieux; il m'a dit que rien ne saurait être plus agréable à l'Allemagne que cette neutralité de la Suisse, et que les Allemands «seraient bien fous» de violer le territoire Suisse.

Le Ministre de Bade a pris également connaissance de votre décision avec le plus vif plaisir; en m'assurant de son empressement à notifier la neutralité armée de la Suisse à son gouvernement, il m'a affirmé confirmer l'opinion de M. de Thile, ajoutant que la Suisse ne courrait pas la chance de voir une violation de territoire se produire par une mégarde d'officiers ignorants les frontières, vu que, d'après les dernières nouvelles, toutes les troupes badoises voisines de la Suisse ont reçu l'ordre de se replier sur Rastadt.

Le Ministre de Bavière, et le chargé d'affaires ad interim du Wurtemberg se sont également réjouis de la nouvelle que j'étais en mesure de leur communiquer; eux aussi en ont avisé leurs gouvernements.

1. Cf. n° 247, note 1.

2. Cf n° 249, note 1.

3. Non reproduit. Cf. E 2/469.

17 JUILLET 1870

381

Quant au mouvement de l'opinion publique, le gouvernement en est très content. M. de Thile et diverses autres personnes m'ont déclaré que l'unanimité de l'élan des populations en Allemagne surpasse même le mouvement héroïque qui eut lieu en 1813. L'unification de l'Allemagne, ou tout au moins le rapprochement des partis, qui semblaient réclamer des années, s'opèrent en quelques jours, grâce à l'ineptie de la diplomatie française.

Le Bundesrath a tenu *[une]* nouvelle séance de sections aujourd'hui, et a décidé de réclamer 120 millions d'écus au Reichstag. Les sommes seront probablement rassemblées par voie d'emprunt volontaire, toutefois rien de définitif n'a encore été décidé à ce sujet. Les Etats du Sud réclameront également des crédits de leurs Chambres.

Les mouvements de troupes s'opèrent avec célérité: plusieurs convois militaires se sont déjà rendus à la frontière. La nouvelle que je vous donnais ce matin⁴ (importante comme constituant le commencement des hostilités) relativement à la prise par les Français de machines sur le territoire prussien est erronée; M. de Thile avait reçu d'un fonctionnaire subalterne la nouvelle dont il s'agit. Plus tard, elle fut rectifiée par un télégramme adressé à M. Delbrück. Les Prussiens avaient détruit sur leur territoire la voie près de Sarrelouis et avaient négligé de remiser deux locomotives placées sur le rail du côté français; on a réussi à conduire par un détour ces locomotives *[au]* Luxembourg et delà, par la Belgique, en Prusse.

Le Prince de Prusse ne prend pas le commandement en chef de l'armée, mais bien celui des troupes du Sud. On craint que les Français ne cherchent à faire une pointe sur Munich, ce qu'on ne saurait guère leur empêcher actuellement, mais on espère pouvoir leur rendre le retour de cette capitale moins facile que l'allée (*sic*).

Je vous communique ce dernier détail sous toute réserve; pourtant tiendrez-vous à en faire vérifier l'exactitude d'autre part, cela ayant surtout une importance relativement à la distribution de nos troupes. A cette occasion, je vous prie de vouloir, le cas échéant, me communiquer les numéros des divisions mises sur pied, et les points que ces dernières seront appelées à occuper. *[...]*⁵

4. Non reproduite. Cf. E 2/469.

5. Suit la copie du discours de Bismarck au Bundesrat.